

FINREP (IFRS)

Le reporting financier consolidé **FINREP** basé sur les normes comptables IFRS a été introduit au niveau européen en 2007.

Depuis, ce reporting réglementaire trimestriel a fait l'objet d'évolution, notamment à la suite de la mise en place du mécanisme de surveillance unique (MSU) et de la Directive CRD IV en 2014, une version FINREP v2 est applicable pour une communication à l'autorité de supervision bancaire (EBA) par l'ensemble des établissements des Etats membres.

Contexte

Depuis 2014, la refonte du reporting financier FINREP a eu pour but d'adapter la version existante du déclaratif à la nouvelle norme IFRS 9 entrée en application le 1^{er} janvier 2018. Outre le format des reportings, le périmètre du nouveau FINREP est élargi et fait émerger de nouvelles notions, à l'interprétation complexe, dans des états complémentaires.

Les établissements assujettis doivent notamment faire face aux enjeux suivants : collecter les nouvelles données, appréhender les nouvelles notions réglementaires dans certains états, mutualiser les reportings existants. Au-delà de la production d'un reporting conforme, les initiatives visant à améliorer l'organisation et fiabiliser les processus de production permettent aux établissements de relever ces défis : rationalisation des processus de collecte, anticipation des tâches de production, priorisation des évolutions SI en lien avec les équipes MOA et définition précise des rôles et responsabilités des contributeurs.

Mise en application : **2008**, nouvelle version en **2014**

Programme

Contexte réglementaire

- Origine du FINREP
- Exigences réglementaires
- Rappel des normes IFRS

Analyse et revue des états financiers FINREP

- Panorama des états FINREP (clés de lecture)
- Revue détaillée des états de synthèse
- Revue détaillée des états annexes
- Impact des évolutions IFRS

Modalités de restitution du déclaratif

- Modalités de restitution du reporting FINREP
- Contrôles et fiabilité du processus de production
- Délais de restitution

Conclusion et perspectives

- Impacts et échanges sur la mise en œuvre du FINREP
- Possibilités d'exploitation des reportings à des fins de pilotage
- Retours d'expérience

Modalités

Objectifs

- Comprendre l'origine et les concepts du reporting FINREP
- Analyser les états FINREP
- Préparer les différents métiers à la production du déclaratif
- Anticiper les évolutions et perspectives

Profil des participants :

- Directeur financier, Directeur comptable
- Managers et collaborateurs des filières comptables et finances
- Responsable reporting réglementaire bancaire

Durée et lieu de la formation :

- 1 journée (7h)
- Sur site (intra) ou au sein de locaux du cabinet VNCA (inter)

Ce programme peut faire l'objet d'adaptation, notamment en fonction de vos demandes spécifiques, du profil des participants et de la structure des établissements.

Consultez-nous pour tous renseignements :

Nous contacter

Téléphone	+33 (0)1 42 65 90 61
Formulaire à renseigner	Société : Nom : Fonction / Service : Tél. : Email : Message :
Adresse courriel	formation@vnca.fr